



Scientifiques en exil : Frédérique Vidal assure son soutien au programme Pause avec 1 M€ supplémentaire pour 2018

Par [Camille Cordonnier](#)

Dépêche parue le 10.11.2017



Frédérique Vidal (ministre de l'ESRI) et Lilian Thuram (membre du comité de parrainage de Pause), lors d'une journée consacrée au programme Pause, jeudi 9 novembre 2017. *Compte Twitter de Frédérique Vidal*

"Le MESRI est fier de soutenir le programme Pause [et le] soutiendra encore davantage puisque j'ai décidé d'augmenter en 2018 la donation conventionnelle d'1 M€ supplémentaire", déclare la ministre Frédérique Vidal, lors d'une journée consacrée au programme, jeudi 9 novembre 2017 (1). Par ces annonces, elle assure la continuité de l'action de son ministère dans ce programme, lancé fin 2016 par Thierry Mandon (2) et le Collège de France ([lire sur AEF](#)). Elle ajoute que l'appui interministériel au programme "est en train de s'étendre, alors que le ministère de la Culture a émis le souhait de rejoindre Pause". La ministre tire aussi le bilan de Pause : jusqu'ici, 63 scientifiques ont été accueillis dans 50 établissements et organismes et "le 3e appel à candidatures a permis de sélectionner en octobre dernier 35 nouveaux candidats, portant à 98 le nombre de bénéficiaires en 2017".

Frédérique Vidal insiste sur le fait que, "sans la mobilisation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, **Pause** serait resté une utopie", revenant sur l'implication au sein du comité



de direction du **programme** de la Chancellerie, de la CPU, de la Cdefi, du CNRS, de l'Inserm, du Cnous, récemment rejoints par l'Inra et l'Inria". Elle rappelle aussi l'implication du monde socio-économique et appelle à la mobilisation de "toute la société" sur ce sujet.

La ministre espère que "l'année 2018 verra l'entrée de nouveaux établissements dans le dispositif", mais estime qu' "au-delà de l'accueil, c'est l'insertion des chercheurs en exil que **Pause** doit soutenir", alors que "ces questions deviennent cruciales à l'échéance des conventions d'accueil". Elle juge ainsi que "le rôle des établissements est déterminant et qu'il leur appartient aussi de donner aux chercheurs réfugiés des opportunités de réussite identiques à celles dont bénéficient leurs pairs". Cette insertion "concerne également les acteurs socio-économiques et peut prendre d'autres formes que le mécénat classique", souligne-t-elle. "La question du renouvellement du conventionnement annuel des chercheurs se pose déjà, tandis que de nouveaux besoins et de nouvelles attentes surgissent", dit-elle.

Les scientifiques exilés, des "atouts pour la France"

"Ces scientifiques exilés sont aussi des atouts pour la France : ils amènent des connaissances, des travaux déjà entamés, des pratiques différentes, des partenariats. Les accueillir dans nos organismes, nos universités, nos écoles c'est donner l'opportunité à notre pays d'explorer de nouveaux territoires du savoir, d'accéder à des réseaux différents, de créer des coopérations inédites", insiste également Frédérique Vidal pendant son discours.

Revenant sur l'importance de la "coordination mondiale des initiatives nationales", Frédérique Vidal rappelle que les dispositifs existant en Grande-Bretagne, en Allemagne et aux États-Unis "sont devenus de véritables partenaires de **Pause**".

(1) Il s'agissait des "rencontres internationales du programme national d'aide à l'accueil d'urgence des scientifiques en exil", le 9 novembre 2017 au Collège de France, à Paris.

(2) Alors secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.